

3.15.1.8. Plan d'action pour la diffusion de la technologie « Dispositif d'amélioration du facteur de puissance »

PTA 8	Diffusion de la technologie « Dispositif d'amélioration du facteur de puissance »
Justification	<ul style="list-style-type: none"> - De nombreuses difficultés dans la gestion de la demande électrique, - Existence d'une forte demande non satisfaite, - Qualité du service fournie par la SENELEC pose problème
Objectif	Réduire de 40% les pertes d'énergie dans l'espace de consommation des clients industriels et professionnels de SENELEC
Actions	<p>Description :</p> <p>A 1 : Réaliser un programme de diagnostic énergétique de 10 sites industriels et de 15 Entreprises de services et installation de dispositifs d'amélioration du facteur de puissance ;</p> <p>A 2 : Mener auprès de la population, des distributeurs, des clients industriels et privés disposant de postes, une large campagne de sensibilisation et d'information sur les avantages de cette technologie; et sur le cadre normalisé avec la SENELEC ;</p> <p>A 3 : Mettre en place un fonds revolving d'impulsion de l'efficacité énergétique dans l'industrie ;</p> <p>A 4 : Mettre en place un dispositif dynamique de veille technologique sur les appareils d'amélioration du facteur de puissance ;</p> <p>A 5 : Promouvoir un programme de recherche-développement sur la filière efficacité énergétique, en collaboration avec les institutions universitaires et de formation et les déterminants du Facteur de puissance;</p> <p>A 6 : Encourager la formation de techniciens en maintenance ;</p> <p>A 7 : Créer un cadre permanent de concertation et d'échanges de l'ensemble des acteurs impliqués dans la filière, afin de mieux les impliquer dans les processus de prise de décision.</p>
Mesures	<p>Description :</p> <p>M1 : Généraliser le diagnostic énergétique par la mise en place d'un cadre de mesures</p>

	<p>contraignantes dans le sens de l'efficacité énergétique auprès des consommateurs et des producteurs ;</p> <p>M 2 Garantir un facteur de puissance adéquat pour tous les clients industriels et professionnels ;</p> <p>M 3 : Rendre opérationnelle le contrôle des normes d'efficacité énergétique dans l'industrie;</p> <p>M 4 : Garantir la stabilité institutionnelle permettant une continuité dans la mise en œuvre de la politique de développement de la filière ;</p>		
<p>Incitations</p>	<p>Description :</p> <p>I 1 : Faciliter l'acquisition desdits équipements de dispositifs d'amélioration du facteur de puissance aux usagers, par la mise en place d'une ligne de crédit accessible;</p> <p>I 2 : Exonérer ou alléger la fiscalité appliquée sur les équipements et pièces de rechange pour les opérations d'installation et de maintenance des équipements du dispositif d'amélioration du facteur de puissance;</p> <p>I 3 : Faciliter aux promoteurs la production ou l'importation de tout équipement central ou auxiliaire au Sénégal;</p>		
<p>Calendrier</p>		<p>Année 1 à 5</p>	<p>Année 6 à 10</p>
	<p>Actions</p>	<p>A1, A2, A3, A4, A5, A6, A7</p>	<p>A4</p>
	<p>Mesures</p>	<p>M1, M2, M3, M4</p>	
	<p>Incitations</p>	<p>I1, I2, I3</p>	
<p>Ressources nécessaires</p>	<p>Equipements</p>		<p>-Les batteries de condensateurs conformes aux normes</p> <p>-Eléments de filtrage d'harmoniques</p>
	<p>Ressources humaines</p>		<p>Personnel pour la mise œuvre du programme</p>

Sénégal

		Technicien pour la maintenance Expert pour la sensibilisation
	Infrastructures	Réseaux de Transport et distribution
Budget	Appui acquisition équipements de mise à niveau, audits, accompagnement mise en œuvre.	10 000 000 \$US, Etat, Banques, Bailleurs
Législation et réglementation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Elaborer une loi sur l'efficacité énergétique ✓ Mettre en place un organe de contrôle-qualité 	
Champ d'application géographique	Tout le Sénégal	
Information et sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organiser des séances de renforcement des capacités sur les avantages de la technologie et de la politique de promotion des dispositifs de compensations des pertes d'énergie; ✓ Assurer une bonne coordination des acteurs intervenant dans la filière ; 	
Agence de coordination	Ministère de l'Energie et des Mines	
Acteurs	<u>Agence d'exécution</u> : SENELEC	<u>Autres acteurs</u> : Secteur industrie, Banques, SPIDS
Appui R & D	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Financer des programmes de Recherche/Développement permettant une appropriation de la technologie 	